

Conseil d'administration du 21 juin 2021

Procès-verbal

Année scolaire : 2020/2021
 Numéro de séance : N°6
 Date de transmission de la convocation aux membres : 11/06/21
 Quorum : 16
 Nombre de présents : 19

Etaient présents :

| | | |
|----------------------------------|--|---|
| ADMINISTR ATION | GANZITTI Christophe | Proviseur |
| | VALENTINY Franck | Proviseur adjoint |
| | MALBAUX Julien | Adjoint gestionnaire |
| | THEENIVS Bruno | Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques |
| ELUS LOCAUX | PATARD-LEGENDRE Michel | Commune siège |
| | RENOUF Aminthe | Collectivité de rattachement |
| | RENOUF Thierry | Collectivité de rattachement |
| | BECQUET Cédric | Personnalité qualifiée |
| PERSONNELS DE L ETABLISSEMENT | FORESTIER Laurent | Enseignants |
| | HENRIOT Fabienne | |
| | VERAN Eric | |
| | HUSSON Maud | |
| | HUET Laurent | |
| | ABEILLE-BATIER Chrystelle | |
| | KOZLYK Stéphane | |
| CAUVIN Jérôme | Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé | |
| PAREN TS ET ELEVES | ANTOINE Guillaume | Parents d'élèves |
| | TAILLEFER Valérie | |
| | FROGER Jean-Claude | |

Le quorum étant atteint (17 personnes présentes), monsieur le proviseur ouvre la séance à 18h07.

Un secrétaire de séance adjoint est désigné en la personne de Monsieur Forestier.



Adoption du procès-verbal du 8 avril 2021

Monsieur le proviseur demande si le PV du dernier CA appelle à des remarques ou à des modifications. Aucune remarque n'étant signifiée, il le soumet au vote :

POUR : 17
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Monsieur le proviseur met au vote l'ordre du jour ainsi arrêté :

- Adoption du procès-verbal du CA du 8 février 2021
- Affaires financières
 - DBM pour vote et information
 - Tarifs restauration scolaire 2021-2022
 - Tarifs VAE
 - Concession de logements (pour information)
 - Contrats et convention
 - Acceptation de don
 - Projets pédagogiques et sorties scolaires 2021-2022
- Affaires pédagogiques
 - Calendrier de rentrée des élèves
 - Organisation du temps scolaire année 2021-2022
 - PFMP 2021-2022
- Questions diverses.

POUR : 17
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Affaires financières

DBM pour vote et information

La parole est donnée à monsieur l'adjoint-gestionnaire pour la présentation des DBM pour information concernant le versement d'une subvention au niveau du SRH et d'une subvention e3d de la Région Normandie en vue de se doter de points de recyclage dans la partie cuisine et restaurant d'application ainsi que dans la partie enseignement général.

Il présente ensuite une DBM pour vote relative aux crédits d'état d'un montant de 4506 € pour les fonds sociaux. Il est proposé de l'allouer au fonds sociaux lycéens.

POUR : 17
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

18h12 : arrivée de Madame RENOUF

Tarifs

→ **Tarifs des services de restauration et d'hébergement 2021-2022**

Monsieur l'adjoint gestionnaire présente aux membres du CA les tarifs applicables à la restauration et à l'internat pour l'année scolaire 2021-2022. Nous proposons la reconduction à l'identique de ceux appliqués lors de cette présente année scolaire.

POUR : 17
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 1

Acte du CA

18h16 : arrivée de Monsieur RENOUF

→ **Tarifs boulangerie VAE**

Afin de pouvoir uniformiser les tarifs des quelques productions de boulangerie et viennoiserie qui sont régulièrement présentes à la boutique vente à emporter, les professeurs de boulangerie ont défini un tarif affichable à la clientèle.

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Concession de logements (pour information)

Monsieur l'adjoint gestionnaire indique (pour information) que les concessions de logement restent à l'identique des années précédentes. Ils sont concédés en Nécessité Absolue de Service (NAS) comme suit : 2 F5 : Proviseur et Adjoint Gestionnaire, 4 F4 : Proviseur Adjoint, Conseiller Principal d'Éducation, Agent d'accueil et Ouvrier de maintenance en bâtiment.

Contrats et conventions

→ **Convention ECOLAB**

Monsieur le proviseur demande l'autorisation aux membres du CA pour voter la convention signée avec ECOLAB en vue du traitement des nuisibles (dératisation) pour un montant annuel de 1422 €.

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ **Convention CAPLP HOTELLERIE RESTAURATION OPTION ORGANISATION ET PRODUCTION CULINAIRE**

Monsieur le proviseur rappelle que le lycée a accueilli les épreuves pratiques du concours de recrutement des professeurs hôtellerie-restauration option organisation et production culinaire du 2 au 9 juin 2021.



Afin de couvrir les dépenses en achats de denrées, de petits matériels et permettre la rémunération des enseignants et surveillants ayant participé à cette session, monsieur le proviseur indique qu'il a dû signer une convention avec le rectorat de l'académie de Normandie dont il demande rétroactivement l'accord du CA pour cette signature.

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Acceptation de don

Un projet d'aménagement du foyer lycée a débuté avec les élèves membres de la MDL qui a abouti à la création de fresques dans le foyer par le grapheur caennais ORÉ. La MDL a proposé de participer au financement à hauteur de 50 % du montant. Monsieur le Proviseur précise que c'est une première étape et que nous réfléchissons avec les lycéens à l'aménagement mobilier du lieu lors de l'année scolaire prochaine.

Monsieur le proviseur demande la possibilité d'accepter le don de 750 € de la part de la MDL.

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Projets pédagogiques et sorties scolaires 2021-2022

Monsieur le proviseur distribue un tableau récapitulatif de l'ensemble des projets pédagogiques déposés par les enseignants pour l'année scolaire 2021-2022.

Un représentant enseignant indique que dans le cadre d'une réflexion sur l'accueil des élèves, les enseignants souhaiteraient ajouter un projet d'intégration de tous les élèves arrivant en 2^{nde} et en 1^{ère} année de CAP (soit environ 156 élèves). Il s'agira d'emmenner les élèves à Ouistreham pendant 2 journées afin de pratiquer des activités sportives. Le projet est en cours de finalisation.

Monsieur le Proviseur fait remarquer que le budget global pour l'année à venir est de 12412,50 €, ce qui est bien supérieur aux années précédentes, dans une année où les finances de l'établissement ont été mis à mal par les choix pédagogiques faits pour garantir le travail des élèves dans cette année de lutte contre la pandémie. Même si on retire les montants prévisionnels des actions liées aux concours ou à l'accueil des conférenciers pour les classes de mention complémentaire, le budget reste conséquent.

Monsieur le Proviseur précise que certains budgets ont été revus et donne la parole à monsieur l'adjoint gestionnaire qui indique que nous avons défalqué les montants de repas élève de la sortie « Cognac » afin que le lycée finance désormais le montant des repas professeurs de tous les voyages scolaires pour se mettre en conformité avec la réglementation sur les voyages scolaires.



Un représentant enseignant fait remarquer qu'au regard du tableau budgétaire, certaines formations sont très fortement financées et cela pose question quant aux possibilités que cela laisse pour les autres classes.

De plus, monsieur le proviseur précise que certaines autres demandes n'ont peut-être pas été déposées comme éventuellement la participation du lycée au Festiv'Halles des Savoirs et Saveurs en Normandie qui devrait être programmé au lycée Jules Le Cesne du Havre en avril 2022. Dans l'état actuel du budget présenté, il souligne qu'effectivement certaines formations seraient financées à hauteur de 333 € par élève alors que d'autres ne bénéficient que d'environ 2 € par élève, ce qui crée des disparités fortes. De plus le budget de l'établissement ne pourrait pas uniformiser un tel montant pour toutes les classes, sauf à inscrire un budget de plus de 180000 €.

Monsieur le Proviseur propose donc que Team Building et Normandy Malt soient retirés du budget.

2 projets demandent des votes particuliers compte-tenu du fait qu'ils amènent une participation des familles.

Pour le projet MC Employé Barman « Cognac », sur un coût prévisionnel de 150 €, la participation des familles est fixée à 80 € par élève.

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Pour le projet MC Sommelier « Découverte du Bordelais », sur un coût prévisionnel de 236,25 €, la participation des familles est fixée à 80 € par élève.

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Monsieur le proviseur demande pour avis le vote de l'ensemble des projets déposés.

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Affaires pédagogiques

19h07 : Départ de M. CAUVIN

Calendrier de rentrée des élèves, organisation du temps scolaire année 2021-2022 et périodes de formation en milieu professionnel



Monsieur le proviseur présente les calendriers prévisionnels de l'organisation de l'année scolaire 2020-2021 ainsi que celle des périodes de formation en milieu professionnel et demande si des questions ou des modifications sont à apporter (ceux-ci ayant déjà donné lieu à des échanges en conseil pédagogique et en commission permanente). Il indique quelques modifications de dernière minute non présentes sur le document transmis :

- Les 1STHR partiront le 8 avril au lieu du 15.
- Les MC SOM partent une semaine plus tôt en stage à cause des vendanges plus précoces.
- Le stage des TS1 est décalé d'une semaine pour partir dès le retour des vacances de printemps.

Il précise que le calendrier de rentrée des IMPRO au sein du lycée n'est pas encore connu en raison de la mutation de M Courteille et de la non connaissance de son remplaçant.

L'organisation est mise au vote.

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Questions diverses

- Un représentant des parents d'élève demande si l'établissement bénéficiera bien du prêt d'ordinateurs aux élèves de 2nde et si le réseau WIFI fonctionne désormais. Monsieur le Proviseur confirme que la dotation des élèves doit se dérouler en octobre 2021 et qu'après une phase d'ajustement le réseau WIFI fonctionne parfaitement grâce aux réponses réactives des services de la Région Normandie.
- Monsieur le Proviseur indique que pour les tenues des élèves qui arriveront dans l'établissement à la rentrée prochaine ainsi que pour les réassorts de vêtements professionnels pour les élèves déjà scolarisés, le lycée oriente désormais les familles vers la société A-PROTECT, 50 Rue Paul Boucherot, 14123 Ifs. Ceux-ci présentant des tarifs plus intéressants pour les familles avec des qualités de vêtements et des prestations équivalentes à ce qui existait jusqu'alors.

Fin de séance à 19h20.

Le Proviseur,

Christophe GANZITTI

Le secrétaire,

Laurent FORESTIER